

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

OBJET : Règlement numéro 018-150 modifiant le règlement de construction numéro 03-43 de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

À la séance publique de consultation du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 5 novembre 2018 à 20 h à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Dominique Labbé et Murielle Lemelin sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de règlement.
2. Période de questions.
3. Levée de la séance.

Item 1 Présentation du projet de règlement

Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier fait un résumé du projet de règlement numéro 018-150.

But du règlement

Le présent règlement a pour but de modifier le Règlement de construction afin d'intégrer l'Inventaire des maisons de type Boomtown et à toit plat du site patrimonial de l'Île-d'Orléans. Ainsi, ce règlement vise à revoir la désignation des inventaires de même qu'à intégrer des matériaux compatibles avec le nouveau type de bâtiment inventorié par le Ministère de la Culture et des Communications après consultation auprès de la MRC de l'Île d'Orléans.

Item 2 Période de questions.

Aucune question

10 personnes étaient présentes à la rencontre.

018-102

Item 3 **Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h 05 sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Maude Nadeau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)